



Sainte-Agathe, le 9 juillet 2008

**Examen stratégique de la Société Canadienne  
Des Postes**  
330, rue Sparks (HCCR)  
Ottawa Ontario K1A 0N5

**Objet: Mémoire sur l'Examen stratégiques de la Société Canadienne des  
postes**

Bonjour,

La municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière est une petite localité rurale de 1 200 habitants située à environ 50 kilomètres de la Ville de Québec, dans la province de Québec. Comme dans plusieurs autres petites municipalités rurales, le développement résidentiel, commercial et industriel est passablement difficile et les obstacles nombreux. Nous devons avant tout faire valoir les infrastructures en place (exemple, bureau de poste, école ou tout autres services publics) afin de convaincre de nouveaux citoyens ou de nouvelles entreprises à venir s'installer, et nous y réussissons, car oui nous avons encore notre école, et oui nous avons encore notre bureau de poste!! Mais pour combien de temps?

Vous savez, membres du comité consultatif, les élus municipaux et les principaux intervenants du milieu municipal avons conscience de la précarité de notre situation. De nombreux exemples de fermetures de bureaux de poste ou d'écoles dans des communautés autour de nous, nous ont amené, ainsi que les citoyens, à s'inquiéter de la perte de nos petites institutions locales qui sont, malgré ce que l'ont pourrait penser, d'une importance capital si nous voulons conserver nos chances de se développer, d'attirer de nouveaux citoyens, et d'autant plus important, de conserver les jeunes natifs qui ont une forte tendance à s'exiler dans les grands centres lorsqu'ils délaissent l'école pour le marché du travail.

D'ailleurs, nos municipalités régionales de comté déploient beaucoup d'efforts et d'argent dans des programmes spécifiques simplement pour faire revenir ces jeunes au bercail, et ce n'est pas tâche facile. Mais qu'arrive-t-il à ces efforts et ces ressources si nous nous faisons couper l'herbe sous le pied par les gouvernements supérieurs?

Concernant la déréglementation du système postal et universel, il semble difficile de s'imaginer que le service postal devienne en tout ou en partie l'apanage du secteur privé. Pouvons-nous sciemment confier la responsabilité de la confidentialité des informations personnelles au secteur privé, sachant très bien que les grandes comme les petites entreprises cherchent par tous les moyens à connaître des profils de consommateurs, à échanger des listes de

clients, et même parfois illégalement? Comment le gouvernement pourra-t-il s'assurer que tout est fait selon les règles de l'art et selon les dispositions législatives en place? Comment le gouvernement fédéral pourra-t-il rassurer le citoyen à ce sujet? C'est un point non négligeable et très important. Étant moi-même fonctionnaire responsable de la confidentialité des renseignements personnels, j'ai peine à imaginer une entreprise privée mettre des ressources supplémentaires à ce poste sans que les citoyens en paient le prix, plus les profits afférents à cette activité. Car comme on le sait, l'entreprise privée par définition, est en constante recherche de profits et cela se répercutera sur toutes les activités reliées à la cueillette et la livraison de la poste, les ressources nécessaires à faire respecter les lois et règlements liés au service postal, bref, à toutes les activités touchant de près ou de loin à ce service.

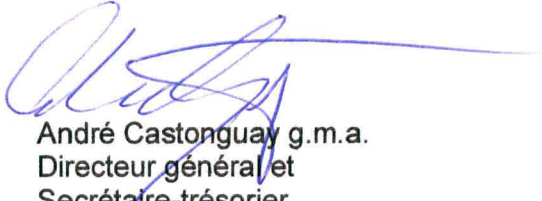
De plus, un des aspects le plus troublant à considérer lorsque l'on pense à la déréglementation du service postal, est évidemment le fait qu'une entreprise privée « américaine » puisse devenir tributaire du service postal canadien et ce, par le biais des accords de libres échanges nord-américain. Nous croyons fermement que le gouvernement fédéral ne devrait faire aucun compromis à ce sujet et ne prendre aucune chance de retrouver cette situation dans notre réalité canadienne. Oui, nous devons être sur nos gardes face à cette situation, car c'est une possibilité. Le service postal est un service rendu aux citoyens trop important à remettre entre les mains d'autres nations, d'autant plus que les profits iront dans des poches étrangères, ce qui est inacceptable. Ce service doit rester canadien, coûte que coûte.

Autre point important, et là, je suis entièrement d'accord avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, est le fait que le gouvernement fédéral ne considère pas important de tenir de vraies consultations publiques en égard à cette étude de déréglementation. Oui, en tant que société d'état, la Société Canadienne des Postes appartient à tous les citoyens canadiens. Elle est financée par les services rendus aux citoyens et elle fait parti du décor gouvernemental fédéral. Il serait très important de demander l'avis de ceux qui la finance avant de la réformer en profondeur comme le gouvernement semble vouloir le faire. C'est inacceptable, et les enjeux sont trop importants pour que le citoyen canadien ne puisse se prononcer de façon adéquate sur le sujet.

Nous savons tous, membres du comité, que lorsque le couperet tombera et que le privé entrera par la bande comme le suggère cet examen stratégique, plus jamais nous ne pourrons profiter d'un service public à un prix raisonnable, car le profit sera, pour ces entreprises, la première considération au dessus de toutes autres considérations à l'égard des utilisateurs.

Le conseil de la municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière, de par sa résolution # 2008.07.188 adoptée à la séance du 7 juillet 2008 et de par ce mémoire, désire montrer son désaccord avec l'idée que le service postal puisse un jour être privatisé de quelques façons que ce soit. Il montre également son désaccord avec le fait que le gouvernement fédéral ne tienne aucune consultation publique à ce sujet. Donc, il demande par le fait même, à ce que des consultations publiques soient tenues en regard de l'Examen stratégiques de la Société Canadienne des postes.

Espérant ainsi que les canadiens et les canadiennes pourront être entendus, veuillez recevoir, membres du comité consultatif de l'Examen stratégique de la Société Canadienne des postes, nos sincères salutations.



André Castonguay g.m.a.  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier  
Municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière  
admin@ste-agathelotb.org